

FORMULAIRE D'AUTORISATION DE REPORTAGE MÉDIAS

LE DEMANDEUR

Nom et prénom :

Nom de la rédaction :

Coordonnées

Mail :

Téléphone :

LA DEMANDE DE REPORTAGE

Type de reportage

☐ Écrit ☐ Photo ☐ Audio ☐ Vidéo

Objet du reportage

(joindre un dossier si besoin)

Dates ou périodes de reportage

Lieux du reportage

FORMULAIRE D'AUTORISATION DE REPORTAGE MÉDIAS

Équipe présente lors du tournage

Merci d'indiquer le nom des personnes présentes

Le reportage inclut-il d'assister à un cours ?

☐ OUI ☐ NON

LA DIFFUSION DU REPORTAGE

Date ou période prévisionnelle de publication du reportage :

INFORMATIONS IMPORTANTES

La présente autorisation de reportage ne concerne que l'objet et les lieux déclarés du reportage. Cette autorisation n'exempte pas le journaliste de son obligation de demander son autorisation individuelle à chaque personne qu'il désire filmer, photographier ou interviewer. L'université se décharge de toute responsabilité en cas de manquement éventuel à cette obligation.

Toute demande de reportage nécessitant d'assister à un cours doit impérativement disposer de l'autorisation écrite de l'enseignant qui anime le cours. Sans cet accord, la présente autorisation de reportage sera considérée comme nulle et non avenue.

Cette autorisation de reportage, une fois remplie et signée doit être adressée au service communication, au moins 4 jours ouvrés avant la date de reportage souhaitée. Les demandes de reportages trop tardives ou incomplètes ne pourront être étudiées.

Merci de retourner cette demande préalablement remplie et signée au service communication : service.communication@univ-paris8.fr

FORMULAIRE D'AUTORISATION DE REPORTAGE MÉDIAS

SIGNATURE

Le demandeur certifie exacts les renseignements portés sur la présente demande et confirme avoir bien lu et compris les informations importantes susmentionnées et s'engage à les respecter.

Fait à :

Le :

Signature

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION

Visa du service communication

Avis :

☐ Favorable ☐ Défavorable (motif) :

Fait à Saint-Denis, le :

Visa et signature

Décision du président de l'Université ou par délégation de la directrice générale des services

Autorisation

☐ Accordée ☐ Refusée

Fait à Saint-Denis, le :

Visa et signature